

# FONCTIONNEMENT

## D'UNE COMMISSION D'ACTIVITE

### INTRODUCTION

Les commissions d'activités tiennent leur légitimité de leur nomination par le Conseil d'Administration du Comité Régional.

Leurs travaux engagent directement la responsabilité du Comité Régional et celle du Président régional.

Afin de faire le lien entre les commissions d'activités et le conseil d'administration un Pôle Activités a été créé, Marc Giraud sera le vice-président en charge de ce pôle.

## 1 FONCTIONNEMENT D'UNE COMMISSION

Les commissions d'activités se réunissent à minima 3 fois par an. Elles sont animées par un responsable nommé par le conseil d'administration.

Elles mettent en place un organigramme leurs permettant d'assurer les missions ci-dessous, et peuvent constituer des groupes de travail ou sous-commissions selon les besoins.

**Les membres de la commission sont les personnes qui s'engagent activement dans son animation tout au long de la saison.**

Elles peuvent par ailleurs solliciter les ressources bénévoles des associations affiliées :

- Responsables d'activités
- Techniciens – animateurs - entraîneurs
- Juges
- Bénévoles ponctuels pour les rencontres et manifestations

Notamment lors de réunions de rentrée et de clôture de saison, permettant d'associer et d'informer l'ensemble des associations qui pratiquent l'activité.

## 2 MISSIONS DES COMMISSIONS D'ACTIVITES

Les commissions d'activités sont au cœur de la dynamique et de l'organisation des activités au sein de notre comité régional. Elles jouent un rôle clé dans l'animation et le développement de la FSCF sur notre territoire.

Découvrez comment elles fonctionnent et quelles sont leurs principales missions :

### 2.1 ORGANISATION DES RENCONTRES ET COMPETITIONS

---

Les commissions sont responsables de l'organisation des rencontres et compétitions. Elles élaborent le calendrier régional de l'activité, la logistique et la coordination avec les différentes associations affiliées. Voici les principales tâches associées à cette mission :

- **Travail sur les programmes** : Élaboration des programmes pour assurer leur adéquation avec les attentes des associations.
- **Suivi du cahier des charges** : Faire évoluer les cahiers des charges afin de permettre le meilleur accompagnement des associations organisatrices.
- **Édition des horaires et composition des jurys** : Etablissement des horaires des rencontres et compétitions. Répartition des membres des jurys selon leurs niveaux et vœux pour garantir un jugement homogène et équitable.
- **Direction de plateau** : Coordination des différentes équipes ou compétiteurs engagés.
- **Gestion du secrétariat** : Consolidation des notes émises par les jurys pour établir le palmarès.
- **Mise en place du protocole** : Organisation des cérémonies de remises de récompenses et accueil des officiels.
- **Communication autour de l'événement** : Faire remonter les informations pour permettre au Comité Régional et aux associations de mettre en valeur leur organisation et/ou participation.

### 2.2 MISE EN PLACE DE STAGES A DESTINATION DES PRATIQUANTS

---

Les commissions mettent en place des stages de perfectionnement destinés aux adhérents. Ces stages permettent aux associations de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques. Ils permettent aux participants d'améliorer leurs compétences en profitant des conseils d'autres animateurs et entraîneurs.

## 2.3 FORMATION DES ANIMATEURS BENEVOLES

---

Les commissions sont en lien avec le service formation du Comité Régional pour l'organisation de sessions de formation pour les animateurs bénévoles des associations. Le rôle des commissions est essentiel pour expliquer le cursus de formation de leur discipline et donner envie aux pratiquants de s'investir dans l'encadrement.

## 2.4 FORMATION DES JUGES-ARBITRES

---

Les commissions organisent les formations pour les juges-arbitres dans leur discipline, essentiels au bon déroulement des compétitions. Le rôle de la commission est de constituer et d'accompagner son équipe de formateurs.

# 3 RÔLES AU SEIN D'UNE COMMISSION D'ACTIVITES

Il existe une variété de rôles au sein de nos commissions d'activités, permettant à chacun de trouver sa place en fonction de ses compétences, de ses intérêts et de son temps disponible. Voici quelques-uns des rôles clés :

- **Responsable Compétition et/ou Rencontre :** Etre l'interlocuteur du Comité Régional et du club organisateur pour la bonne marche d'une rencontre ou d'une compétition.
- **Formateur de Juges :** Formation et accompagnement des juges d'associations.
- **Cadre technique :** Encadrement et organisation des stages de perfectionnement. Ils sont également garants de la prise en compte des évolutions techniques dans le programme des rencontres et compétitions et pour la formation des juges.
- **Responsable de Secrétariat :** Préparation et gestion des secrétariats de compétitions.
- **Directeur de Plateau :** Coordination des différentes équipes ou compétiteurs engagés, veille à la sécurité et au maintien des horaires.
- **Responsable Matériel/Sécurité :** Gestion du matériel et mise en place des consignes de sécurité en amont et pendant les événements.
- **Responsable de stage :** Travaille sur les programmes de perfectionnement à destination des adhérents. Encadre les stages et anime l'équipe d'entraîneur.
- **Responsable Formation :** Etre l'interlocuteur du service formation pour la mise en place de la formation fédérale.

**Cette liste n'est pas exhaustive et peut-être différente selon l'activité concernée. Toutes personnes motivées trouvera sa place dans l'organisation de la commission.**